# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

## « Exploitation des transports »

Épreuve E1: Épreuve technique et scientifique

Sous-épreuve A1: Étude de situations professionnelles appliquées à l'exploitation des transports et activités associées

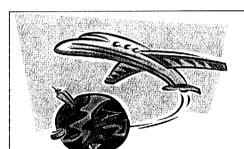
Unité 11

Durée 4 heures

Coef.: 7

Matériel autorisé : Calculatrice électronique conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999

Vos activités sont exercées dans différents services de l'entreprise :



## **EUROPE TRANSPORTS**

ZI de la Delorme 67000 STRASBOURG

SA au capital de 150 000 €

Affrètement-Transit-Douane-Entreposage Groupages internationaux Route, Air, Mer

Tél: 03 88 72 40 52 FAX: 03 88 72 42 55

SIREN 270 310 024 – RC STRASBOURG 270 B 820 – NAF 364 C Agréé en douane n° A 2044 Agréé sûreté : EC87 468 95 N° identification : FR 97 270 310 024 IATA : 20-4 7682/9574

## LE SUJET COMPREND TROIS DOSSIERS INDÉPENDANTS

DOSSIERS	ANNEXES	ANNEXES À RENDRE AVEC LA COPIE	BARÈME INDICATIF		
DOSSIER A: Transport ferroviaire avec pré - acheminement routier	A-1 à A-6	R-1 à R-3	45 points		
DOSSIER B: Traitement d'un dossier export	B-1 à B-4 suite	R-4 à R-7	60 points		
DOSSIER C: Litige en transport routier	C-1 à C-4	R-8 à R-10	35 points		
		1	140 points		

#### **DOSSIER A**

# TRANSPORT FERROVIAIRE AVEC PRÉACHEMINEMENT ROUTIER

Dans ce dossier, pour mettre en œuvre vos compétences dans le domaine du transport ferroviaire, vous êtes détaché(e) chez :

Europe Transports
Agence de Lille.
22, rue de Calais
59000 LILLE

Vous êtes accueilli(e) par Monsieur Michel MERCIER, responsable commercial.

L'agence de Lille d'Europe Transports travaille en étroite collaboration avec la SNCF au départ de toutes les gares du Nord de la France. A ce titre, elle bénéficie d'un accord tarifaire personnalisé non fourni dans le sujet.

Le lundi 14 juin 2004, vous recevez une télécopie d'un des clients de cette agence :

## LES CARRIÈRES DU BOULONNAIS 62250 FERQUES

Cette entreprise exploite des carrières et commercialise des produits dérivés. Elle fait appel à votre service pour mettre en place un transport de sable pour un destinataire qui dispose d'un embranchement particulier au port de GENNEVILLIERS (92).

Aux termes du contrat passé entre Les Carrières du Boulonnais et l'agence Europe Transports de Lille, et en tenant compte de la nature des produits, un transport ferroviaire est exigé entre la gare de CALAIS (62) et les installations du destinataire.

En effet, la gare de Calais dispose d'une installation spécifique appelée "estacade" permettant le transbordement du sable de camion à wagon (sorte de quai assez haut qu'empruntent les véhicules routiers pour transborder le sable directement dans les wagons) dans un délai très rapide. Un pré-acheminement routier est donc nécessaire entre le lieu d'exploitation et la gare de CALAIS.

Monsieur Michel MERCIER vous charge d'effectuer un certain nombre d'opérations nécessaires à cette expédition et met à votre disposition les documents suivants :

• Annexe A-1: Télécopie

• Annexe A-2 : Carte routière : itinéraire de Ferques(62) à Calais (62).

• Annexe A-3 : Données techniques des véhicules routiers

• Annexe A-4: Renseignements complémentaires

• Annexe A-5: Tarification ferroviaire

Annexe A-6: Types de wagons

## PREMIER TRAVAIL: Le pré-acheminement routier

Afin de satisfaire la demande de ce client, votre agence qui n'est pas en mesure d'effectuer ce transport, décide de passer une convention d'affrètement pour un prix traction de 2,20 €/tonne, avec la société :

#### À l'aide des annexes A-1 à A-3 :

- 1. Justifier le choix des véhicules et calculer la Charge Utile (CU) de l'ensemble articulé retenu. Fournir sur la copie toutes les explications nécessaires.
- 2. **Déterminer le nombre de rotations** à mettre en œuvre. Une rotation correspond à 1 aller et retour pour 1 véhicule entre les installations de l'expéditeur et la gare de Calais.
- 3. Compléter l'annexe R-1 permettant de calculer le nombre de véhicules nécessaires pour assurer toutes les rotations afin de respecter les impératifs du donneur d'ordre. À titre d'indication, les rotations des 3 premiers véhicules ont déjà été portées sur le planigramme par votre responsable. Pour des raisons de simplification, vous admettrez que tous les véhicules vides retournent chez l'expéditeur après chaque déchargement.
- 4. **Déterminer** le coût du pré-acheminement (H.T.) pour l'ensemble des rotations facturé par notre tractionnaire (justifier vos calculs sur votre copie).
- 5. Calculer la marge brute réalisée sur le pré-acheminement en valeur et en pourcentage du prix traction.
- 6. Rédiger la confirmation d'affrètement à envoyer par télécopie, à NORD BENNES sur l'annexe R-2. Ce document doit mentionner toutes les informations nécessaires avec tous les impératifs à respecter ainsi que le montant de la prestation de sous-traitance. Le planigramme de l'annexe R-1 est joint à cette confirmation.

## **DEUXIÈME TRAVAIL**: Le transport ferroviaire

Pour cette expédition, la SNCF est l'opérateur de l'organisation du transport principal et Europe Transports est son seul interlocuteur.

La SNCF s'engage à positionner les wagons demandés à la gare de Calais à la date et à l'heure fixées par le donneur d'ordre.

Le délai de transport proposé sur la relation Gare de Calais jusqu'au Port de Gennevilliers est : départ jour A à 13 h pour une livraison jour B avant 9 h.

La SNCF assure l'établissement du document de transport et facture sa prestation à Europe Transports suivant l'accord tarifaire conclu pour l'année en cours.

#### À l'aide des annexes A-5 et A-6 :

- 7. Choisir le type et le nombre de wagons nécessaires à ce transport. Justifier votre réponse. Votre choix portera sur le plus petit nombre de wagons nécessaires.
- 8. Calculer le prix du transport ferroviaire facturé par Europe Transports sur la base du tarif général appliqué à tous ses donneurs d'ordre pour ce mode de transport.
- 9. Citer sur votre copie au moins deux avantages et inconvénients propres au transport routier et ferroviaire.

## TROISIÈME TRAVAIL: Préparation de la facturation

10. Établir, pour le compte du service comptabilité de votre agence, en date du 23 juin 2004, le bordereau de pré-facturation n° 0340 pour l'ensemble de la prestation sur l'annexe R-3.

# CARRIÈRES DU BOULONNAIS 62250 FERQUES

Tel. 03.21.99.19.36 Fax. 03.21.99.19.58 TVA FR 36 678 501 654

Le 14 juin 2004

Destinataire:

Europe Transports.

A l'attention de :

Monsieur MERCIER

Fax:

03.28.69.62.05

**MESSAGE**:

Demande de transport de 62 FERQUES à 92 GENNEVILLIERS

Expéditeur :

Carrières du Boulonnais

62250 FERQUES

Destinataire:

Les Matériaux de Paris

Port fluvial de Gennevilliers 92231 GENNEVILLIERS Cedex

Tel. 01.47.89.20.37. Fax. 01.47.89.20.38.

Marchandises:

Nature:

Sable pour béton

Tonnage:

650 tonnes

N° de commande :

MDP 06/2004 JP

Enlèvement le :

le 21 juin 2004 à partir de 7 h 00.

Mise à disposition des wagons :

le 21 juin 2004 à partir de 7 h 00 en gare de Calais.

Livraison le :

le 22 juin 2004 avant 10 h 00.

Impératif: Les wagons devront être chargés impérativement pour 10 h 45.

#### Observations:

Prévoir 0 h15 pour chargement, pesée et documents à raison de 3 véhicules en même temps. Ce type de produit nécessite des véhicules articulés :

Tracteur routier (TRR) 2 essieux PTRA 40 tonnes

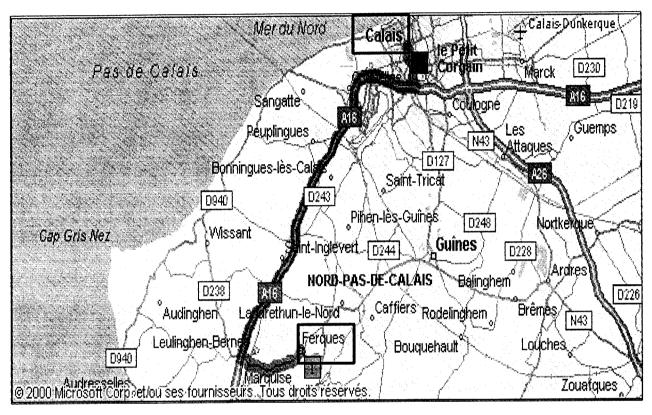
Semi remorque (S/REM) 3 essieux à carrosserie benne TP (Travaux Publics).

Nos délais de paiement : à 15 jours fin de mois de la date de facture.

M. Jean PASCAL Le Directeur logistique

## CARTE ROUTIÈRE

## ITINÉRAIRE de FERQUES(62) à la gare de CALAIS (62)



source Microsoft - Autoroute 2001.

## **ANNEXE A-3**

## DONNÉES TECHNIQUES DES VÉHICULES

				Semi-R	EMORQUE		
TRACTEUR		Semi-	REMORQUE	Carrosserie benne chantier TP			
		Carros	serie benne TP	ou ben	ne céréalière		
MARQUE PTRA: PTAC: PV:	E: IVECO 40/44 Tonnes 7,030 Tonnes	MARQUE: PTRA: PTAC: PV:	KAISER  32 Tonnes 8,000 Tonnes	MARQUE: PTRA: PTAC: PV:	BENALU  33 Tonnes 7,970 Tonnes		
Nombre d'essieux : 2 Consommation : 36 litres / 100 km		Nombre d'es	sieux : 2	Nombre d'essieux : 3			

PTRA: Poids total roulant autorisé

PTAC : Poids total autorisé en charge

PV: Poids à vide

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

 Les installations de chargement des Carrières du Boulonnais leur permettent de charger trois véhicules en même temps.

Ainsi, si les trois premiers véhicules sont chargés entre 7 heures et 7 h 15, les trois suivants pourront l'être de 7 heures 15 à 7 heures 30 et ainsi de suite.

❖ Distance entre le lieu de chargement et la gare de Calais :

24 km

Heure de chargement des premiers véhicules :

7 h 00

❖ Temps de chargement pour trois véhicules en même temps :

0 h 15

❖ Temps de parcours pour chaque véhicule (temps moyens constatés sur cette relation) :

Aller à charge et déchargement en gare de Calais :

0 h 40

Retour à vide :

0 h 20

La prestation de pré-acheminement est facturée à votre donneur d'ordre pour 2,50 € la tonne.

#### **ANNEXE A-5**

# EXTRAITS DU TARIF TRANSPORT FERROVIAIRE

## Facturé par Europe Transports à tous ses donneurs d'ordre

Marchandises:

Gravats, cailloux, sable, graviers, terre

Au départ :

Calais.

À destination de :

Bassin Parisien

TYPES DE	Nombre	TARIF BINÔME H.T.*
WAGON	D'ESSIEUX	Fixe par wagon + Tarif par tonne
Tombereaux à trémies	à bogies	450 € par wagon + 7,50 € par tonne
Autres wagons	à 2 essieux	320 € par wagon + 7,50 € par tonne

\*pour une coupure de 280 à 290 km

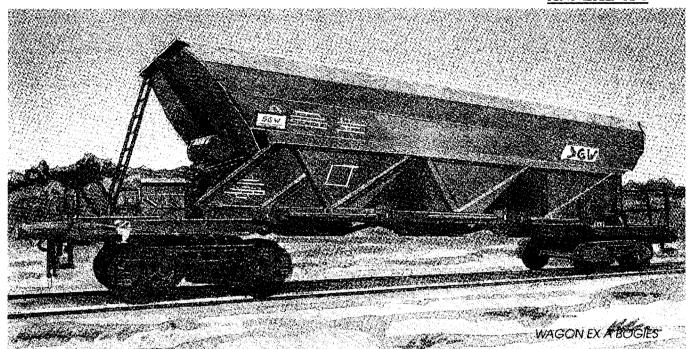
#### **Observations:**

Comme dans certains tarifs de transport routier, le tarif binôme correspond à la somme des deux éléments :

- le terme par wagon: montant fixe pour un wagon (quel que soit le nombre de jours d'utilisation du wagon).
- le tarif par tonne : tonnage total multiplié par le prix à la tonne pour le wagon retenu.

#### Informations complémentaires à l'envoi traité :

La distance entre la gare de Calais et les installations terminales du destinataire est de 288 km.



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Type	Tombereaux à trémies à bogies (EX)
Capacité	58 m <sup>3</sup>
Charge utile moyenne	60,000 tonnes
Tare (poids à vide)	18,700 tonnes



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Type	Tombereaux à trémies à bogies (F 70)
Capacité	$48 \text{ m}^3$
Charge utile	50,5 tonnes
Tare (poids à vide)	21,100 tonnes

7 he	eures			8 he	ures		<del></del>	9 he	ures	<del></del>		10 heures 1		11 heu	1 heures			
VÉHICULES*							1								1		Temps	Voyages
V1	С		A-I	D-R		С		A-	D-R	1	С		A-[	D-R			3 h 45	3
V2				1 1 1 1			<u></u>			-		<u> </u>		<u> </u>	<del> </del>		3 h 45	3
V3				6 1 1 1 1 1				1 2 2 4 4 4 4				<u></u>		1 1 1 1 1 1			3 h 45	3
V4	; 1 1 1 1 1 1			1 1 1 1 1 1 1 1			 	1 1 1 1 1						! ! ! !				
V5	1 1 1 1 1					 	1 1 1 1 1 1 1					1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1						
V6	 			! ! ! ! ! ! !		 	T	1 1 1 1 1 1 1 1		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				 				
V7		<del> </del>		1		 												
V8	 		1 1 1 1 1 1	i i i i		; ; ; ; ; ; ;		1 1 1 1 1 1 1										
V9				;    -  -  -  -  -  -  -										; 1 2 3 4 5 5 6 6 6 7 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8				
V10							1	1 2 3 1 1 1						1				
V11	1		f 1 1 1 1 1			t ; ; ; ; ; ;	! ! ! !											
V12	i i i i i i		# # # # # # #	! ! ! ! ! !		1 										:		
le planning e = Chargeme						:		<del></del>		<del></del>	<del>i</del>	<del></del>		тот	raux			

Planigramme du lundi 21 juin 2004



# **EUROPE TRANSPORTS**

Agence de Lille – 22 rue de Calais

## **59000 LILLE**

SA au capital de 150 000 €

Affrètement - Transit - Transport ferroviaire - Douane

Tél: 03 28 69 62 04 Fax: 03 28 69 62 05 N° identification: FR 86 548 501 933

De :  Destinataire : A l'attention de :  Nombre de pages y compris celle-ci :	Le: Fax n°:
CONFIRMATION D'AFFRÈTEMENT	
	Salutations

#### **ANNEXE R-3**

Europe Transports
Agence de Lille
22, rue de Calais
59000 LILLE

N° de TVA : FR 86 548 501 933 Tél. 03.28.69.62.04 Fax 03.28.69.62.05 Client à facturer :

Numéro de TVA du client

LILLE le:

# Bordereau de Pré-facturation n°:

DÉSIGNATION		MONTANT				
	TOTAL HT					
	TTV 10 6 06					
	TVA 19,6 %					
	NET A PAYER					
PAIEMENT	PAIEMENT ÉCHÉ.					
STE GALE STRASBOURG 30003 02360 00320023671 21						

En cas de non paiement à l'échéance ci-dessus, un intérêt égal à 1,5 fois le taux de l'intérêt légal sera facturé en sus de plein droit. Tout contractant accepte la compétence exclusive des tribunaux de STRASBOURG, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.